

Newsletter



MAISON DÉPARTEMENTALE
des PERSONNES HANDICAPÉES
de PARIS **MDPH 75**

Mai 2021

 @handicap_paris

 MDPH de Paris

 handicap.paris.fr

de la MDPH
de Paris



Agenda



Exposition Paysages Tactiles

Cette exposition, entièrement tactile, réunit cinq artistes qui nous invitent à toucher, à entendre, à voir différentes œuvres, qui sont autant de propositions de paysages à expérimenter.

L'exposition est ouverte à partir du 19 mai du mardi au samedi de 11 h à 19 h au 47 rue Ramponeau - Paris 20.

[En savoir plus](#)

19 mai
au
26 juin

La nuit du handicap

Au programme, des spectacles, de la danse, des animations à l'Esplanade des Invalides de 14 h 30 à 21 h.

[En savoir plus](#)

12 juin

Rendez-vous des utilisateurs Paris&Co et le Comptoir des Solutions

Cet évènement mensuel propose des témoignages et des démonstrations de solutions par des innovateurs de notre secteur, la handitech et les associations, qui souhaitent améliorer la santé et la qualité de vie de tous.

Atelier en digital, de 14 h à 16 h : innovation et handicap moteur

[En savoir plus](#)

31
mai

Le Mois Parisien du Handicap

Le Mois Parisien du Handicap vous propose un temps essentiel d'information, d'échanges et de partage dédié au handicap.

[Programme](#)

Juin

Webinaires – CRAIF

Le CRAIF vous convie :

- à 2 webinaires pour les professionnels sur la « Vie affective et sexuelle des personnes avec Trouble du Spectre de l'Autisme »

- au webinaire pour les professionnels « Comment favoriser l'accessibilité aux apprentissages en situation de classe au collège et au lycée ? »

[En savoir plus](#)

4, 18
et
22 juin

6^{èmes} Rencontres Recherche et Innovation de la CNSA « Vivre à domicile : des conditions à (re)penser ? Âge, handicap et autonomie »

Une journée de découverte et d'échanges dans un nouveau format 100 % distanciel.

Ces 6^{èmes} Rencontres mobilisent les apports de la recherche pour éclairer les enjeux du choix du domicile et les déterminants du « bien vivre chez soi » des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

[Programme](#)

3 juin



Il y a quelques mois, nous avons lancé une nouvelle rubrique « [Portrait d'agents de la MDPH](#) », afin de vous présenter régulièrement le quotidien des différents professionnels qui travaillent à la MDPH de Paris.

Après le portrait de Patricia, agente courrier et numérisation, nous vous invitons à découvrir les missions de Patricia, agente d'accueils.

Quelques chiffres de l'année 2020

- Accueil physique

En 2020, plus de 32 000 personnes sont venues à l'accueil physique de la MDPH. De plus, 423 personnes ont été spécifiquement accueillies durant les permanences LSF dédiées aux personnes utilisant la langue des signes française.

- Accueil téléphonique

Les agentes et agents de la MDPH ont répondu à plus de 72 000 appels durant l'année 2020. Pour permettre aux personnes sourdes ou malentendantes de contacter la MDPH via le numéro de téléphone, le service Acceo est proposé depuis mai 2020 et a permis à 217 personnes de bénéficier de l'interprétariat en LSF ou LPC.

- Accueil numérique (mails)

Plus de 57 000 courriels reçus sur les deux boîtes mails « contact » et « contact partenaires ».

1/ Bonjour Patricia, pouvez-vous nous parler de vos missions au quotidien ?

« Je travaille à la MDPH de Paris depuis juin 2007 en tant qu'agente d'accueil.

Les agentes et agents d'accueils sont chargés de l'accueil physique, c'est-à-dire recevoir les personnes à la MDPH (sans rendez-vous et sans interruption le midi), de l'accueil téléphonique en répondant aux appels de 9 h à 16 h et de l'accueil numérique par la réponse aux nombreux mails envoyés. »

[Retrouvez l'intégralité du portrait sur notre site Internet.](#)



Dans le cadre de renforts au sein de ce service afin de toujours mieux accueillir les usagers et usagères de la MDPH, **plusieurs postes sont à pourvoir à l'accueil de la MDPH** : agent ou agente d'accueils, mais aussi agente ou agent polyvalent dans un rôle de relais et appui à l'équipe du service accueils.

Consultez l'ensemble des [postes à pourvoir à la MDPH.](#)



Stationnement à Paris pour les personnes en situation de handicap

Le stationnement des véhicules utilisés par les personnes en situation de handicap a évolué. Nous vous proposons un rappel des règles en vigueur dans Paris.

Les bénéficiaires de la Carte Mobilité Inclusion mention stationnement (CMI-S) ou de la carte européenne de stationnement (CES / CSPH) peuvent stationner gratuitement sur les places spécifiquement réservées et les places payantes du stationnement de surface ouvertes au public :

- pour les places spécifiquement réservées, le conducteur doit posséder la Carte Mobilité Inclusion mention stationnement (CMI-S) ou la carte européenne de stationnement (CES / CSPH).
- pour les places payantes du stationnement de surface ouvertes au public, le conducteur doit posséder la Carte Mobilité Inclusion mention stationnement (CMI-S) ou la carte européenne de stationnement (CES / CSPH) ET un ticket virtuel HANDI en cours de validité.

Ce ticket peut être activé de l'une des deux manières suivantes :

- via le référencement Handi'Stat si vous êtes résident Parisien en situation de handicap, sans autre action de votre part après la validation du référencement du véhicule référencement Handi'Stat
- via la prise d'un ticket virtuel gratuit HANDI sur les applications mobiles, leurs serveurs vocaux ou sur horodateur, lors de chaque stationnement, en l'absence de référencement.

Une adresse email spécifique pour les forfaits post-stationnement (FPS) reçus par les personnes à mobilité réduite est désormais disponible : annulation-FPS-handi@paris.fr.

[En savoir plus](#)



Enquête FratPsy sur les fratries confrontées au handicap mental et/ou psychique

Thibaut Heyer, actuellement en deuxième année de Doctorat de sociologie à l'Université de Paris au sein du Laboratoire de Recherche Cermes3, mène une recherche intitulée FratPsy pour sa thèse **sur les frères et sœurs de personnes souffrant de troubles mentaux ou psychiques**, afin d'évaluer l'impact des troubles psychiques ou mentaux d'une personne sur le parcours de vie de ses frères et sœurs, qu'ils soient aidants ou non.

Ce questionnaire aborde un certain nombre de thématiques : situation professionnelle, parcours scolaire, sociabilité, situation domiciliaire, situation familiale.

[En savoir plus](#)



Mini-série sur le formulaire de demande MDPH

« Parlons bien, parlons droits ! » est une mini-série originale, de la MDPH 33 et du Département de la Gironde, expliquant comment remplir le formulaire de demande MDPH. Les trois épisodes écrits par Abda Abdelli et Noël Magis présentent de manière ludique et concrète les parties essentielles du formulaire pour en faciliter la compréhension.

[En savoir plus](#)



Focus associatif

La permanence juridique Agir Handicap de l'association Droit Pluriel a un an

Droit Pluriel a ouvert en avril 2020 la première permanence juridique dématérialisée, gratuite et 100% accessible pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants. Elle est consultable par téléphone, mail ou vidéo en langue des signes et met les personnes qui la sollicitent directement en relation avec un avocat pour une consultation de 30 minutes.

Depuis un an, Agir Handicap c'est :

- un réseau de 80 avocats bénévoles dans toute la France ;
- chaque mois, des demandes et des réponses plus nombreuses ;
- plus de 1 500 questions traitées ;
- 110 h de permanence juridique en langue des signes.

Site Internet

Mail : agir@droitpluriel.fr

Téléphone : 09 80 80 01 49



Association Les Extraordinaires Chefs Extraordinaires

L'association Les Extraordinaires œuvre pour l'inclusion du handicap mental dans la société et est notamment à l'origine des restaurants inclusifs Le Reflet. Un nouveau beau projet a vu le jour il y a quelques mois : Chefs Extraordinaires.

Chefs Extraordinaires c'est quoi ?

Des vidéos recettes fun et gourmandes animées par des personnes en situation de handicap mental. Un véritable outil pour donner à d'autres l'envie d'apprendre à cuisiner en autonomie et rendre visible le handicap mental dans la société.

[Découvrez les vidéos](#)



Bon à savoir

Kit Déploiement du dossier de l'utilisateur informatisé en ESMS – ANAP avril 2021

Ce kit s'adresse aux ESMS qui souhaitent déployer un dossier de l'utilisateur informatisé (DUI) dans un contexte multi établissements ou services / organismes gestionnaires, notamment dans le cadre du plan ESMS numérique. Directeurs de structure et chefs de projet y trouveront des pistes et une méthode pour réussir le déploiement d'un DUI dans les meilleures conditions.

Ce kit contient :

- la publication « Déployer un dossier de l'utilisateur - Méthode pour le directeur de structure en contexte multi ESMS/OG » ;
- une liste des actions à mettre en œuvre pour le directeur de structure ;
- la publication « Déployer un dossier de l'utilisateur - Méthode pour le chef de projet en contexte multi-ESMS/OG » ;
- une liste des actions à mettre en œuvre pour le chef de projet.

[En savoir plus](#)